

Recensement de l'avifaune nicheuse par la méthode de la cartographie des territoires

ou

(ONCB : Oiseaux Nicheurs Communs de Bretagne)

Mise en œuvre de la méthode

mars 2022



Préambule

Ce document est largement inspiré des protocoles établis en Suisse, au Royaume-Uni et d'autres encore disponibles dans différents pays. Certains passages, paragraphes et thématiques sont directement inspirés de leurs documents. Pour éviter de citer systématiquement ces travaux dans le texte et alourdir la lecture d'un protocole qui se veut simple à lire, les références sont citées uniquement dans ce paragraphe.

Introduction

La méthode utilisant la cartographie exhaustive des territoires est une technique exploitée depuis longtemps (première moitié du XX^{ème} siècle) par les ornithologues du fait de la qualité des informations récoltées. Mais, cette méthode nécessite un nombre de passages élevé, et est donc chronophage. Les Britanniques ont notamment mis en place cette méthode pour leurs suivis à long terme et l'utilisent toujours.

Fin des années 1990, on a démontré que seulement 3 passages suffisaient à une bonne estimation du nombre de couples nicheurs. Le Monitoring de la Biodiversité Suisse a mis en place ce protocole pour suivre l'ensemble de leur territoire. Devant la qualité des résultats acquis par cet organisme, une décision a été prise d'opter pour cette méthode.

Objectif

Une meilleure connaissance des oiseaux communs est un des objectifs importants de l'O.R.A. (Observatoire Régional de l'Avifaune). Cet observatoire est piloté par Bretagne Vivante en partenariat avec le GEOCA et financé par la Région Bretagne ainsi que la DREAL et les CD 22, 29 et 35.

Ce protocole permet de faire un recensement des oiseaux dits « communs », d'étudier leur répartition dans les différents paysages de Bretagne, et à plus long terme, d'étudier l'évolution des populations de ces oiseaux. Il est donc essentiel de pouvoir faire un suivi à long terme de manière reproductible, en échantillonnant l'ensemble du territoire.

L'idée est de recenser tous les oiseaux des espèces ci-dessous :

- Presque tous les passereaux, les coraciiformes et les colombidés
- Par contre, le protocole de cartographie des territoires n'est pas adapté pour les espèces nichant en colonies et ne défendant pas de territoires individuels (pigeon domestique, choucas, hirondelles, martinets, ardélidés, laridés...) ou pour les espèces ayant des territoires trop vastes par rapport à la zone d'étude (rapaces, pics, corvidés...).

Les oiseaux dépendant de milieux caractéristiques (étangs, marais, plages, rochers littoraux... tels que les anatidés (oies et canards), les laridés (mouettes et goélands), les limicoles, sternidés (sternes...) ne constituent pas des espèces cibles car sont normalement recensés d'autres manières. Il peut être toujours intéressant de noter la présence de ces espèces via d'autres canaux (ex : Faune-Bretagne, Serena, Géonature...) mais ne seront pas pris en compte dans les analyses ici prévues.

La couverture spatiale est standardisée à 1 km² soit 100 ha, ce qui permettra de comparer les résultats. Cette surface a été optée car elle représente le compromis entre la quantité de données nécessaire à des interprétations et la capacité de travail pouvant être réalisé de manière raisonnable en ½ journée.

Une exception notable doit être faite pour les milieux denses de forêts et/ou de landes, où il faut se limiter à une surface variant entre 20 et 40ha.

Un carroyage de l'ensemble de la Bretagne a été réalisé, de manière à pouvoir localiser spatialement chaque inventaire. Ce carroyage va permettre de réaliser des inventaires dans des zones habituellement sous-prospectées, de manière à caractériser finement les peuplements avifaunistiques bretons.

Mise en pratique de la Méthode

Organisation des passages

Les passages seront réalisés dans la première quinzaine des mois d'avril à juin. Idéalement, les passages seront prévus entre le 1 et le 10 du mois, ce qui laisse une possibilité de reporter à une date entre le 10 et 20 du mois en cas de météo défavorable ou d'imprévus.

TABLEAU 1 : DATES DE PASSAGE RECOMMANDES

	Mois	Avril		Mai		Juin	
Passage	Période	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30
1	Obligatoire						
2	Obligatoire						
3	Obligatoire						

Le comptage commence au lever du soleil et se termine dans la mesure du possible avant 11h.

Vous pouvez trouver l'heure du lever du soleil sur la page d'accueil de Faune Bretagne, ou sur divers sites internet (<https://www.ephemeride.com/calendrier/solaire/19>)

Sur les sites très fréquentés, favorisez une journée ouvrée pour limiter les perturbations liées à la présence des promeneurs (passages incessants, bruits, chiens, questions...).

Quelques préalables

- Le bien-être de la faune passe en premier. Travaillez avec précaution et évitez tout dérangement inutile.
- Ne prenez aucun risque inutile. Bretagne Vivante décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Prévenez une personne qui pourra alerter les secours si vous ne rentrez pas, avec une indication sur votre destination géographique. Avoir un moyen de communication à portée de main comme un téléphone portable pour alerter rapidement les secours est recommandé.
- Prévoyez des vêtements et équipements adaptés au terrain et à la météo :
 - Vêtements silencieux pour ne pas perturber l'écoute
 - Vêtements chauds et étanches si la météo est fraîche et menaçante
 - Vêtements légers, casquette, eau en quantité si la météo est chaude et ensoleillée
- Les parcours peuvent être longs, l'inventaire peut demander 4 heures de marche. Assurez-vous de pouvoir réaliser cet effort physique sans contrainte.
- Respectez les propriétés privées, chemins, zones agricoles, espèces animales et végétales sur vos itinéraires. Privilégiez les chemins publics. Demandez l'accord du propriétaire avant de pénétrer dans une zone privée.
- Réalisez un inventaire dans certaines zones peut être mal perçu par les riverains, qui pourraient se méprendre sur vos intentions. Restez courtois en toute situation et expliquez ce que vous faites, dans une limite de temps n'impactant pas les résultats de votre suivi.

Etablir le parcours

La longueur du parcours retenu devra faire entre 3 km (minimum théorique calculé pour couvrir 1 km²) et 6 km (distance maximale pour réaliser le protocole dans le temps imparti), selon le type d'habitat. Cette distance sera bien évidemment fonction du contexte local et de l'accessibilité des chemins.

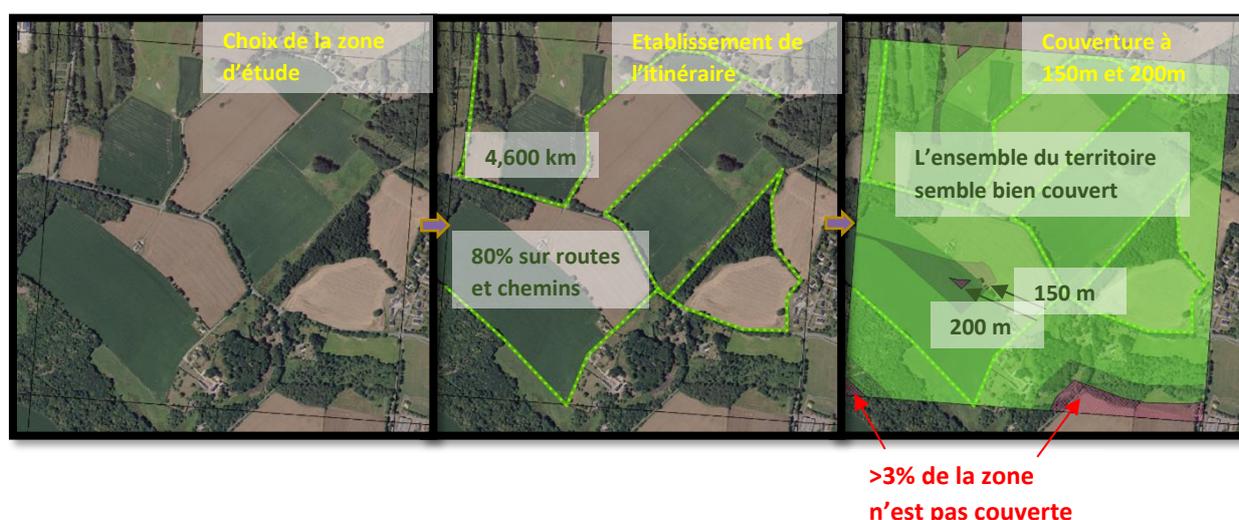
Le parcours se fera à vitesse constante d'environ 1 à 2 km/h. Si l'on peut s'arrêter quelques instant pour entendre un chant, ou pour mieux localiser celui-ci, ou encore pour noter ses observations, il ne s'agit pas de faire des points d'écoute prolongés, cela fausserait les résultats.

TABLEAU 2 : DISTANCES ET TEMPS A PREVOIR EN FONCTION DE L'HABITAT

Type de Zone	Exemple	Surface à prospecter	Longueur itinéraire	Temps
Zone très dense	Forêt	20ha à 40ha	4 km à 5 km	4 h
Zone dense	Lande	20ha à 40ha	4 km à 5 km	4 h
Zone hétérogène	Bocage	100ha	4 km à 5km	3 h
Zone clairsemée	Zone agricole	100ha	4 km	3 h
Zone dégagée	Plaine agricole	100ha	4 km	3 h
Zone urbaine	Zone urbaine dense	100ha	4 km à 5 km	4 h

L'essentiel est de couvrir presque l'intégralité de la maille de 1km² en laissant peu de secteurs à plus de 200 m de distance¹, idéalement à une distance de 100 m dans des habitats denses (forêts) ou derrière une barrière physique et visuelle. Il n'est pas obligatoire de couvrir 100 % du territoire mais la portion de territoire couverte par cette méthode doit représenter *a minima* 60% de la zone. Si une partie n'est pas couverte (accès impossible, trop bruyante pour réaliser un suivi...) et qu'elle ne pourra pas l'être ultérieurement, elle sera retirée des analyses, c'est pourquoi nous vous demanderons de nous communiquer votre parcours, et de ne pas en changer entre deux passages.

Une fois un parcours théorique établi, il faut aller sur le terrain pour en valider sa faisabilité.



¹ Bien entendu, l'ensemble des inventaires ne se feront pas sur une distance de 200m de part et d'autre du chemin, ce qui peut être relativement difficile pour certaines espèces. Cette distance est utilisée pour s'assurer que l'ensemble du territoire est couvert.

Réalisation de l'inventaire sur le terrain et prise de note

Deux cas de figure vont se présenter.

- 1) Si vous avez un smartphone, si vous êtes à l'aise avec l'usage de Naturalist et qu'il y a du réseau, vous pouvez faire la saisie directement avec Naturalist sur le terrain. Pour cela référez-vous au tutoriel dédié « saisie directe sur le terrain avec naturalist »
- 2) Si une des trois conditions précédentes n'est pas remplie, vous allez prendre des notes sur le terrain et vous pourrez faire la saisie sur Faune Bretagne ultérieurement. Pour cela référez-vous au tutoriel dédié « saisie a posteriori sur Faune Bretagne »

Certaines espèces de passereaux ayant un comportement grégaire ou colonial à semi-colonial, l'interprétation en terme de territoire peut être délicate, mais il est néanmoins important de les noter, surtout quand il y a un indice de reproduction. En effet ces données permettent d'estimer une population minimale pour ces espèces.

Les moineaux domestiques proche des bâtiments
 Les hirondelles au nid ou chanteuses sur un site de reproduction potentiel
 Les étourneaux chanteurs (les groupes en alimentations ne sont pas à noter)
 Les linottes isolées, chanteuses ou en couple (les groupes en alimentations ne sont pas à noter)

Quelques recommandations :

Nous vous demandons :

- Une capacité à reconnaître les oiseaux à la vue et au chant, principalement sur les espèces communes.
- Le cheminement sur la zone sera défini au premier passage et conservé pour les passages suivants. Une optimisation des trajets est donc recommandée.

Pour la bonne qualité des suivis, il est interdit de :

- D'utiliser une repasse ou toute autre méthode pour attirer les oiseaux.
- De noter des observations en dehors de la zone d'étude attribuée dans votre suivi. Toute observation remarquable en dehors de la zone pourra être notée via d'autre collecte de données (Ex : Faune Bretagne, SERENA...).
- De pratiquer une autre activité en parallèle du recensement (botanique, entomologie, photographie...)

Démarche éthique :

- Ceci n'est pas un concours : seul un suivi honnête et rigoureux permettra d'informer sur l'état de l'avifaune en Bretagne.
- Un suivi se réalise en principe seul. Un éventuel accompagnant ne doit en aucun cas distraire l'observateur de son travail.
- Pour faciliter le travail de collecte des données, il est demandé de saisir ses données au plus tôt après le troisième passage, dans la limite fixée du 1 septembre.

Préparation recommandée

- Connaître le terrain que vous allez étudier. Une première visite permettra d'appréhender les chemins, les distances et les temps de parcours nécessaires. Un environnement familier rend les recensements nettement plus aisés.
- Entraînez-vous à reconnaître les espèces les plus communes (visuellement et auditivement) avant les sorties.
- Préparez le matériel adéquat : une paire de jumelle, un téléphone bien chargé, un carnet pour noter des informations, plusieurs crayons résistant à l'eau (stylo bille), une photographie aérienne de la zone pour noter les oiseaux, une deuxième de secours, les annexes du protocole (contenant les codes et symboles), et éventuellement un GPS (du téléphone).
- Anticipez la météo et favorisez les jours de météo favorable aux recensements (pas de pluie, peu de vent, pas de brouillard).
- Arrangez-vous pour que le comptage se termine avant 11h.

Auteur : CALLARD Benjamin, DAVID Jean, Doudard Pauline
Adresse auteur : RNN de Séné - Route de Brouel - 56860 Séné
Contact : jean.david@bretagne-vivante.org

Crédit photo 1ere page :

Tarier pâtre : Yves LE BAIL

Mésange huppée : Yves LE BAIL

Alouette des champs : Yves LE BAIL

Panorama : « Un méandre du Semnon » <http://www.paysages-ille-et-vilaine.fr/> @ Atlas des paysages d'Ille-et-Vilaine